

Le gouvernement chinois impose de nouvelles règles religieuses sur les services funéraires

Catégorie : [Témoignage](#)

Date : 4 mars 2020



(c) MEP

Nous reprenons cet article publié le 4 février 2020 sur le site internet "Eglises d'Asie (EDA), l'agence d'information des Missions Etrangères de Paris" avec leur aimable autorisation. Il témoigne de la réalité vécue par nos frères et sœurs catholiques en Chine au moment des obsèques religieuses de leurs défunts. Tenons dans la prière pour

« que l'Église en Chine persévère dans la fidélité à l'Évangile et grandisse dans l'unité. »

Retrouvez tous nos articles sur le Web Magazine : <https://www.prieraucoeurdumonde.net>

Interdiction des activités religieuses en dehors des lieux de culte... pas de prière funéraires en dehors des églises.

Les funérailles chrétiennes ont été bannies de certaines régions chinoises, alors que le gouvernement communiste de Pékin continue d'appliquer une série de réglementations répressives sur les pratiques religieuses dans le pays. Dans la province de Zhejiang, dans l'est de la Chine, le gouvernement a mis en œuvre de nouvelles règles sur les services funéraires, interdisant aux prêtres de célébrer des cérémonies funéraires en dehors des lieux de culte. Selon le gouvernement, ces nouvelles réglementations sont destinées à « se débarrasser des mauvaises pratiques et à favoriser des services funéraires scientifiques, civilisés et économiques ».

« Les membres du clergé ne sont pas autorisés à participer aux funérailles » organisées dans les maisons, et « un maximum de dix membres de la famille du défunt sont autorisés à lire les Écritures et à chanter des hymnes à voix basse », indiquent

les nouvelles mesures du gouvernement chinois sur les services funéraires, qui ont été votées le 1^{er} décembre et qui ont pris effet récemment, selon un catholique du diocèse de Wenzhou, dans la province de Zhejiang. Ces réglementations interdisent rigoureusement *« les activités religieuses en dehors des lieux de culte, c'est pourquoi les prêtres ne pourront pas célébrer de prières funéraires en dehors des églises »*, a-t-il confié. Huang Jian, un autre fidèle de Wenzhou, explique que depuis que les nouvelles mesures ont été annoncées, *« les prêtres ne peuvent plus participer aux obsèques religieuses »*. Il ajoute que **dans les villages, les prêtres peuvent visiter les paroissiens chez eux, mais ils ne peuvent plus y célébrer aucune prière ou cérémonie religieuse.** Le père Guo, prêtre diocésain de la province du Henan, dans le centre du pays, qui fait partie de l'Église « officielle » approuvée par l'État, explique que les autorités leur ont demandé de respecter strictement le règlement sur les Affaires religieuses. *« Sinon, il y aura des sanctions. Cela pourrait même conduire jusqu'à la fermeture de l'église et l'annulation du certificat du prêtre concerné, le forçant à partir »*, ajoute le père Guo, qui reconnaît que la situation de l'Église chinoise est inquiétante.

« Je me contente de faire mon devoir, sinon je ne pourrais pas me retrouver face à Dieu. Ils ne me laissent pas être prêtre. S'ils m'empêchent d'entrer dans mon église, je rejoindrai l'Église clandestine. De toute façon, maintenant, l'Église "officielle" est autant réprimée que l'Église 'clandestine'. » Le père Guo ajoute que les communistes organisent leurs propres services funéraires

pour les défunts. *« Pourquoi les catholiques n'auraient pas le droit d'organiser une cérémonie ? C'est tout simplement de la persécution »*, dénonce-t-il. Le père Pierre Lee, également membre de l'Église officielle dans la province de Shandong, dans l'est de la Chine, confie quant à lui que les nouvelles instructions du gouvernement ne lui sont pas encore parvenues. *« Je peux encore célébrer les sacrements dans les maisons de mes paroissiens décédés. Justement, avant-hier, j'ai accompagné la famille d'un paroissien défunt jusqu'au cimetière, et personne ne m'en a empêché »*, assure-t-il. **« En tant que prêtres, nous devons accompagner les fidèles et leur faire sentir que nous faisons tous partie de la même famille. Les baptêmes et les funérailles sont particulièrement importants. »**

(Avec Ucanews)

Équipe France